

# Un rapport sur le Débit d'Absorption Spécifique des portables en 2021



© 2023 Les Echos Publishing

Comme tous les ans, l'ANFR analyse le DAS de téléphones portables dans le cadre de sa mission de contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques et de surveillance du marché. Pour l'année 2021, ce sont 141 téléphones qui ont ainsi été passés au crible (contre 95 l'année précédente) de 31 marques différentes, parmi lesquels des appareils 5G (42 %). Ces téléphones ont été prélevés dans des points de vente en France, et correspondent à plus de 85 % des ventes, selon l'indice GfK.

## 3 téléphones non conformes

135 appareils ont été contrôlés en DAS tronc (mesures réalisées à une distance de 5 mm), 14 en DAS tête (mesures réalisées au contact à l'oreille) et 132 téléphones en DAS membre (mesures réalisées à une distance de 0 mm).

Concernant les mesures DAS tête, aucune non-conformité n'a été constatée. Pour les mesures DAS tronc, 2 téléphones ont dépassé la limite réglementaire. Quant aux mesures DAS membre, ce sont 3 téléphones qui n'étaient pas conformes. Les terminaux non conformes ont fait l'objet de procédures de mise en conformité et ont reçu une mise à jour logicielle qui a mis fin à la non-conformité. Les téléphones concernés étaient :

EssentielB Heyou 40, EssentielB Heyou 60 et Realme 7i (RMX2193).

Pour consulter le rapport : [www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)

© 2022 Les Echos Publishing